

LE CHAT ET LES SOURIS
INQUISITEUR ET MORISQUES A BENIMODO (1574)

Bernard Vincent

École des Hautes Études en Sciences Sociales. Paris

PAS plus que les morisques, le chercheur qui s'intéresse aux minoritaires crypto-musulmans ne peut échapper aux édits de grâce inquisitoriaux. De Pascual Boronat et Henry Charles Lea à Rafael Benítez Sánchez-Blanco et Eugenio Ciscar, les références sont multiples.¹ Rappelant dans son *Morisques et Chrétiens* que l'initiative de l'édit de grâce provenait aussi bien du pape, du souverain, de l'ordinaire du lieu que de l'inquisition, Louis Cardaillac énumère 16 mesures de cette nature promulguées entre 1500 et 1597 et visant exclusivement les morisques.² S'attachant au seul royaume de Valence entre 1578 et 1596, Raphaël Carrasco en repère cinq dont un seul mentionné par Louis Cardaillac.³ Enfin Jean-Pierre Dedieu, auteur de la première approche systématique, dresse une liste d'édits de grâce et mesures similaires (inhibition temporaire de l'inquisition, garantie de non-confiscation de biens...) forte de 39 documents – dont 26 édits de grâce au sens strict – publiés au XVI^e siècle. Et lui-même souligne que son catalogue est de toute évidence incomplet.⁴

Quelle est donc cette "arme classique de l'arsenal inquisitorial"? Suivons Jean-Pierre Dedieu dans sa description: "le tribunal promet pendant une période donnée (le temps de grâce) une impunité quasi totale aux personnes qui viennent se dénoncer et, plus important encore, dénoncer leurs complices. Certes l'immunité n'est pas absolue: le coupable subit une péni-

¹ Pascual Boronat y Barrachina, *Los moriscos españoles y su expulsión. Estudio histórico-crítico*, Valencia, 1901, rééd. Granada, 1992, introduction de Ricardo García Cárcel; Henry Charles Lea, *The Moriscos of Spain: their conversion and expulsion*, Philadelphie, 1901; rééd. en castillan, Alicante, 1990, estudio preliminar de Rafael Benítez Sánchez-Blanco; Rafael Benítez Sánchez-Blanco y Eugenio Ciscar Pallarés, "La iglesia ante la conversion y expulsion de los moriscos", in *Historia de la Iglesia de España*, tome IV, Madrid, 1979, pp. 253-307.

² Louis Cardaillac, *Morisques et chrétiens, un affrontement polémique (1492-1640)*, Paris, 1977, pp. 40-43.

³ Raphaël Carrasco, "Le refus d'assimilation des morisques: aspects politiques et culturels d'après les sources inquisitoriales", in *Les Morisques et leur temps*, Paris, 1983, p. 187.

⁴ Jean-Pierre Dedieu, in *Les Morisques et l'inquisition*, éd. L. Cardaillac, Paris, 1990, pp. 117-118 et 125-127.

tence publique, paye le plus souvent une amende et sera considéré comme relaps, donc susceptible d'être condamné à mort en cas de rechute. Il risque aussi la mort en cas de confession incomplète et, de toute façon, reste soumis aux interdits professionnels et honorifiques qui frappent les anciens hérétiques. Utilisée déjà à la fin du xv^e siècle à l'encontre des *conversos* puis au cours du siècle suivant à l'adresse des "renégats", des protestants, d'autres encore, elle a eu indéniablement pour cible privilégiée les morisques".⁵

Ce constat, maintes fois effectué, a conduit la plupart des auteurs à ne guère s'attarder sur la portée de l'édit de grâce. Louis Cardaillac conclut sans la moindre hésitation "tous ces efforts d'attraction, tous ces pardons répétés restèrent donc sans résultat".⁶ Et Raphaël Carrasco relève plusieurs mentions de l'inefficacité de la procédure. Les morisques invités à avouer leurs pratiques prohibées se gardent bien de comparaître. Que les inquisiteurs aient éprouvé beaucoup de lassitude, qu'ils aient cédé au découragement face à la résistance passive des crypto-musulmans, sans doute mais faut-il pour autant ranger l'édit de grâce au rayon des instruments sans effet? Ce serait oublier que ses modalités – Jean-Pierre Dedieu y insiste à juste titre – ont évolué au gré des situations.⁷ Avant d'admettre sans réserve que la multiplication des promulgations est un aveu de l'impuissance de l'institution inquisitoriale, demandons-nous pourquoi elle s'est acharnée à recourir à un moyen en apparence si improductif. Et intéressons-nous au vécu – entre inquisiteur et morisque – de l'édit de grâce.

* * *

Un dossier exceptionnel nous aide à répondre à la question. En 1574, Pedro de Zarate, qui occupe l'un des trois postes d'inquisiteur du tribunal de Valence depuis l'année précédente, parcourt les villages de la *marina* autour d'Alzira pour recevoir les confessions des morisques. Son activité au cours des premier mois de l'année nous échappe presque totalement. Sans doute l'édit a-t-il été proclamé en janvier ou au plus tard en février. Le 31 mars, l'inquisiteur installé à Alzira même, reçoit la déposition d'un habitant du lieu. Puis d'un autre le 2 avril, d'un troisième le 7 avril, d'un quatrième le 13 et de deux derniers le 26 mai alors qu'il réside à Carlet. Selon toute vraisemblance, il ne s'agit là que de bribes d'un ensemble dont je n'ai pas su retrouver les traces. On imagine mal Zarate demeurer désœuvré si longtemps à Alzira.

⁵ *Ibid.*, p. 117

⁶ L. Cardaillac, *op. cit.*, p. 43

⁷ L'ensemble du dossier se trouve pour les 49 premières confessions de Benimodo aux Archives historiques de Madrid, legajo 803/20, tout le reste de la documentation utilisée appartient à des archives privées.

Son séjour ultérieur à Carlet est mieux documenté car nous disposons de 368 confessions (209 pour Carlet, 159 pour Benimodo) enregistrées en un peu moins de trois mois, du début juin à la fin août. Ce n'est là qu'une partie des entretiens réalisés. En effet, fort heureusement, le scribe a donné un numéro à chaque individu si bien que pour Benimodo, le numéro 48 a fait déclaration le 29 juillet et le numéro 97 le 3 août; le numéro 148 le 7 août et le n° 207 le 13 août. Les manquants s'insèrent dans les intervalles: 49 personnes se sont confessées de toute évidence entre le 30 juillet et le 2 août et 59 autres entre le 8 et le 13 août. De surcroît les comptes rendus des cérémonies de réconciliation qui mettent fin à la visite ont été conservés. Les habitants de Carlet (sauf 7) ont reçu l'absolution de l'inquisiteur le 18 août et ceux de Benimodo (sauf 2) le 24 août. Les neuf derniers ont été à leur tour absous le 25 août. Dans ces conditions nous avons l'assurance que 560 habitants de Carlet et 265 de Benimodo ont subi l'interrogatoire inquisitorial. Les chiffres sont impressionnants, nous y reviendrons. Retenons pour l'instant que Pedro de Zarate n'a pas chômé au cours de l'été 1574.

TABLEAU I

CALENDRIER DES CONFESSIONS DES HABITANTS
DE CARLET ET BENIMODO

4 au 12 juin	48 personnes de Carlet
21 au 25 juin	43 personnes de Carlet
1er au 9 juillet	96 personnes de Carlet
15 et 16 juillet	12 personnes de Carlet
20 au 29 juillet	48 personnes de Benimodo
20 au 29 juillet	3 personnes de Carlet
3 au 7 août	52 personnes de Benimodo
13 au 20 août	54 personnes de Benimodo
23 août	3 personnes de Benimodo
24 et 25 août	2 personnes de Benimodo
24 et 25 août	7 personnes de Carlet

D'autant plus qu'il a poursuivi son enquête depuis Alzira. Du 9 au 17 septembre, il reçoit au couvent des Bernardins de cette cité 46 habitants de Benimuslem et 33 autres du Pujol, lieu semble-t-il proche, lui aussi d'Alzira mais déserté lors de l'expulsion des morisques de 1609. Il préside la cérémonie de réconciliation le 17 septembre. Restent des inconnues dans le calendrier. Qu'a fait Zarate entre le 25 août et le 9 septembre? A-t-il reçu d'autres morisques de ces mêmes localités ou de villages voisins? Cela est très plausible. A-t-il prolongé sa visite au delà du 17 septembre? Si la documentation ne permet pas de l'affirmer, l'hypothèse ne peut être écartée.

Aussi lacunaire soit-il, le dossier est passionnant. L'intérêt est rehaussé par le fait que les cinq communautés de morisques visées répondent à quatre profils différents. Celle d'Alzira, extrêmement modeste, est noyée dans une ville où les vieux-chrétiens sont très nombreux; celle de Carlet appartient à un village de population également mixte mais cette fois-ci les crypto-musulmans représentent les trois-quarts de l'ensemble. Benimodo, Benimuslem et El Pujol sont habités exclusivement par des morisques mais les deux derniers lieux n'abritent que des noyaux aux effectifs limités, 100 à 150 habitants dans le cas de Benimuslem, 50 à 60 dans celui d'El Pujol. Tout aussi homogène, Benimodo est de surcroît un véritable village.

Quatre profils donc mais nul doute que Pedro de Zarate a surtout été sensible à l'existence de deux pôles nettement distincts. D'un côté trois groupes, ceux d'Alzira, Benimuslem et El Pujol, qui pour des raisons diverses sont fragiles et perméables, de l'autre deux communautés à Benimodo et Carlet dont la force et la cohésion sont évidentes. Le bilan de l'inspection souligne la bipolarisation. Au total, 910 crypto-musulmans (au moins) ont été entendus par l'inquisiteur. Nous avons retrouvé la trace de 453 confessions. Or 404 ont donné lieu à réconciliation. Les 49 autres ont échappé à cette sanction parce que leurs auteurs, n'ayant semble-t-il accompli aucun geste répréhensible, sont considérés comme des chrétiens au-dessus de tout soupçon. Le tableau II montre que ces 49 appartiennent à Alzira, Benimuslem ou El Pujol. Une grande partie des habitants de ces localités, quand ce n'est pas la majorité (El Pujol) est très acculturée. Rien de tel à Benimodo et Carlet où tous ceux qui se sont présentés devant Pedro de Zarate ont été réconciliés.

TABLEAU II
POPULATION ET CONFESSIONS

	Population totale 1563	Nombre de feux morisques		Nombre de confessions retrouvées	Nombre de réconciliations
		1563	1572		
Benimodo	70	70	80	159	159
Carlet	200?	144	186	209	209
Benimuslem	24	24	24	46	26
El Pujol	12	12	?	33	7
Alzira	1.100	21	40	6	3

Les disparités entre les localités étudiées ne font que renforcer le prix que l'on peut accorder à l'enquête. Soulignons une autre vertu singulière de celle-ci, l'exhaustivité. Il est probable que Pedro de Zarate ait examiné, dans les cinq lieux, tous les morisques visés par l'édit de grâce, à savoir les

adultes. C'est bien ce qui apparaît si l'on tient compte des âges portés sur le document. Malgré les insurmontables marges d'erreur, ceux-ci sont significatifs. Certes Aïcha Pili de Benimodo dit avoir 13 à 14 ans alors que trois autres déclarants lui accordent respectivement 13, 15 et 20 ans! Mais son concitoyen, Francisco Reduan aurait, à l'en croire, 14 ans. Fait confirmé par deux membres de sa famille quand deux autres proches lui attribuent l'un 13 ans, l'autre 14 à 15. Tout bien pesé, il semble que les plus de 13 à 14 ans aient tous subi l'interrogatoire.

Laissons de côté le cas d'Alzira extrêmement lacunaire. Nous avons l'assurance que Zarate s'est entretenu avec au moins les deux-tiers des adultes de Benimuslem, les trois quarts de ceux d'El Pujol, la totalité de ceux de Benimodo et Carlet. Voilà qui tranche avec ce qui nous est d'ordinaire dit du refus de présentation du morisque à l'occasion de l'édit de grâce. Faut-il modifier nos conclusions en la matière? Ou bien la visite du 1574 donne-t-elle des résultats atypiques. Et si tel est le cas, pourquoi?

* * *

Dans l'attente d'une étude globale du dossier, j'ai, pour mieux saisir les modalités du face à face entre l'inquisiteur et les morisques à l'occasion de l'édit de grâce, choisi ici l'exemple de Benimodo. De tous, il est sans doute le plus riche et le plus éclairant. Les informations concernant les nouveaux-chrétiens d'Alzira, Benimuslem et El Pujol sont limitées en quantité mais aussi en qualité. Par exemple Jaime Venzeyt, habitant de Benimuslem, laboureur, 26 ans, se contente de dire "ha sido cristiano toda su vida y non como a moro ni has heacho cosa ni ceremonia alguna de moro ni la sabe y en la ley de jesu cristo quiere vivir y morir". Pour Carlet, 209 des 560 confessions enregistrées nous sont connues, ce qui est déjà beaucoup. Le pourcentage est cependant encore plus élevé pour Benimodo: 159 des 265 interrogatoires soit exactement 60 % ont été retrouvés. L'échantillon, particulièrement remarquable, est sans aucun doute, le plus représentatif de tous ceux examinés, à ce jour, dans le cadre des études morisques et même inquisitoriales.

Les morisques de Benimodo ne peuvent ignorer que l'édit de grâce a été promulgué. Ils ont probablement, pour la plupart, assisté à sa lecture solennelle. Surtout ils savent que Pedro de Zarate est installé depuis la mi-mai dans le village voisin de Carlet, distant de trois à quatre kilomètres seulement. Nous pouvons imaginer leur émoi et leur inquiétude. Ont-ils décidé de se présenter en bloc auprès de l'inquisiteur? Peut-être Zarate qui ne bouge pas – il est "en su casa, en su posada en su aposento, en las cas de su habitación ou de su morada" nous disent les textes – les voit arriver à partir de la mi-juillet. "De su voluntad" est-il précisé dans 63 cas alors que pour les 96 autres il est laconiquement indiqué "pareció". Pouvaient-ils faire autrement?

On peut gager que les questions de l'inquisiteur étaient attendues et que la plupart avaient préparé leurs réponses. D'où le caractère apparemment stéréotypé des dépositions. Le modèle de la confession est unique. Après avoir décliné son identité, l'intéressé prête serment de dire la vérité. Il se voit invité à énumérer les gestes répréhensibles qu'il a accomplis et à affirmer son profond désir de se comporter désormais en chrétien. Puis il doit désigner la personne ayant pris dans son approche de l'islam une part prépondérante. Zarate s'attache encore à noter les liens familiaux du déclarant (parents, frères et soeurs, conjoints de ceux-ci, époux ou épouse, enfants) et, pose une ultime question sur la circoncision. Il engage finalement le déclarant à garder le secret sur sa déposition et s'il en est capable, à signer celle-ci. Une dernière mention précise si les services d'un interprète, de l'arabe au castillan ou au catalan, a été nécessaire.

Chaque déclaration a ainsi donné lieu à la constitution d'une véritable fiche de police, le plus souvent recto-verso, d'un maniement très aisé pour l'inquisiteur comme pour le chercheur. En revanche, le scribe ayant résumé à l'extrême les dialogues, il est difficile de restituer ceux-ci. Au premier coup d'oeil nous avons le sentiment que la froideur administrative a présidé à l'échange. Les questions sont simples et en dehors de l'exposé des pratiques n'appellent que des réponses brèves. Les commentaires de Zarate sont extrêmement rares, comme s'il faisait crédit à tout ce qui lui était confié, comme s'il cherchait à banaliser l'acte.

Une lecture attentive révèle toutes les tensions. Le morisque ne comparait pas devant une seule personne mais devant deux car le rôle de l'interprète est à la fois permanent et fondamental. Non seulement il traduit les paroles de ceux (mieux vaudrait dire de celles) qui ne s'expriment qu'en arabe mais il juge aussi du degré de connaissance des prières que l'inquisiteur fait réciter. Ce dernier a tout loisir de noter les hésitations, les omissions, les écarts, les contradictions. Les membres d'une même famille venant tout à tour déposer, il peut sans cesse procéder à des rapprochements, à des confrontations.

Face à ce personnage tout puissant, les morisques, conscients des enjeux ont une marge de manoeuvre fort étroite. Ils cherchent à franchir l'obstacle de la visite le moins mal possible, à bénéficier rapidement de l'édit de grâce synonyme de léger répit. S'ingénier à nier l'évidence est dangereux. Les échanges sur la circoncision sont à cet égard extrêmement clairs. Personne ne doute que l'inquisiteur est prêt à vérifier toute affirmation suspecte. Des 94 personnes de sexe masculin pour lesquelles nous avons une indication, 4 seulement ne sont pas circoncises: il s'agit d'enfants ayant moins de deux ans! La pratique est donc bien générale.⁸

⁸ Bernard Vincent, "Los moriscos y la circuncisión", in *Minorías y marginados en la España del siglo XVI*. Granada, 1987, pp. 89-94.

L'usage des prénoms, arabes/musulmans ou de langue romane/chrétiens est tout aussi repérable. Décliner les prénoms tourne souvent à la confusion des déclarants. Azmet Charchot, 20 à 22 ans, admet sans hésiter ne pas avoir de prénom chrétien et demande à être appelé, à l'avenir, Miguel. Dans la même situation, Fatima Ratal, 18 ans, devient Angela. De surcroît, elle et son mari, Yceff Castellano, 22 ans, sont incapables de donner un seul des neuf prénoms chrétiens de leurs père, mère, frères et soeurs. Et Homaymad, leur fils, 6 mois, n'a jamais eu que ce seul prénom. A-t-il seulement été baptisé? Des exemples de ce type sont monnaie courante.

Dans ces domaines, circoncision, prénom, l'inquisiteur triomphe sans coup férir. Ses interlocuteurs font bien d'autres concessions. Ils reconnaissent presque tous sans réticence, leur adhésion à l'islam et la plupart conviennent avoir observé le jeûne du Ramadan, avoir fait les ablutions rituelles (*guado*), avoir célébré les principales fêtes (*id al saghir* ou rupture du jeûne à la fin du Ramadan, *id al kabir* ou fête du sacrifice du mouton), avoir observé les obligations quotidiennes de prière. Lorsqu'on leur demande de réciter, les morisques s'exécutent sans rechigner. Ils pourraient pourtant abuser aisément Zarate, prétextant la méconnaissance, l'oubli, la non-pratique. Il n'en est rien. Il disent les prières coraniques *ad longum*. Angela Crispi, 35 ans, va jusqu'à en réciter dix, "con buena pronunciación" note le greffier. L'attitude coopératrice est tellement répandue en ces matières qu'il faut songer à une stratégie globale délibérée. Autres exemples du parler-vrai: Aïcha Xat Firen, 48 ans, n'hésite pas à confier que ses oncles paternel et maternel étaient alfaquis et que son frère Zaad est "en tierra de moros". Les nombreux indices d'un vif attachement à la religion ancestrale ne sont ici nullement cachés. Sans doute la plupart des morisques de Benimodo pensent-ils que l'aveu de réalités facilement vérifiables ou que la rumeur a largement colportées leur épargnera de plus grands maux. Et ces aveux partiels ont pour but de rendre crédible l'ensemble de leurs dépositions.

Et puis toutes ces faiblesses, toutes ces fautes sont implicitement présentées comme ayant été accomplies à titre individuel et comme réparables. Les égarements les plus graves appartiennent à un passé révolu (par exemple il n'y a plus d'alfaquis à en croire les témoignages) ou ont eu pour auteurs des personnes isolées avec qui on n'a plus de liens. A un avant et à un ailleurs. Pris un par un, les habitants de Benimodo seraient, en 1574, sur le bon chemin.

Leur sincérité a des limites. Autant les morisques peuvent-ils convenir d'avoir commis individuellement, isolément des transgressions, autant lorsqu'il s'agit de désigner un autre coupable que soi-même, se montrent-ils peu loquaces, peu explicites. Deux questions sont à cet égard décisives, celles ayant trait d'une part à l'apprentissage des pratiques, d'autre part à la circoncision. Elles se rejoignent en fait car la préoccupation première de l'inquisiteur est de débusquer les intermédiaires culturels, ou pour emplo-

yer le langage des anthropologues, les passeurs. Le changement d'attitude des interrogés est radical; il est exclu de livrer la moindre information pouvant entraîner des poursuites. La solidarité, la cohésion, la survie même de la communauté sont en jeu.

Les hommes n'ont aucun souvenir de leur circonciseur. Jusque là rien de bien étrange. Mais, ceux qui sont pères – et leurs épouses – n'ont pas meilleure mémoire quand il s'agit de leurs enfants. "No sabe quien le (ou les) retajo" est la réponse commune. Les exceptions, une quinzaine environ, ne sont pas plus instructives. Elles se partagent entre deux types de variations: les unes sur le thème de l'étranger inconnu ("un hombre forastero", "un hombre forastero que venía a buscar la vida" "un hombre forastero, que parecía que pedía por dios", "un forastero que vino de la mar", "unos forasteros que no sabe sus nombres"). L'agent du délit n'a donc pas laissé de traces. Brève rencontre. Les autres sur le thème de l'ascendant qui a effectué l'opération dans le secret du foyer, ainsi le grand-père maternel d'Hernando Mandet, 22 ans, le père de Juan Zobar, 20 ans, le grand-père paternel de Yceff, Homaymad et Reduan Mofferig, 34,30 et 26 ans, le grand-père maternel encore d'Ali, Homaymad et Zaad 20, 11 et 7 ans, etc. Bien sûr, quel que fut le circonciseur, la décision a été prise au sein de la famille. C'est alors l'occasion pour les habitants de Benimodo de faire défiler tous leurs proches; le responsable est ici le grand-père paternel de l'enfant, là le grand-père maternel, ailleurs une grand-mère, une tante, le père ou la mère. Mais tous ces individus désignés à l'inquisiteur sont – à l'instar des circonciseurs appartenant à la sphère domestique – décédés. La règle de la dénonciation sans conséquence n'est enfreinte que dans un seul cas de figure: sept femmes indiquent avoir pris l'initiative de la circoncision de leur(s) enfant(s). Il est clair que cet aveu renforcé par la confession du mari précisant que l'acte a été accompli en son absence vise à disculper le chef de famille beaucoup plus menacé en cette matière que son épouse. Le circonciseur étant obligatoirement un homme, le pas entre la prise de décision et la réalisation était aisé à franchir. Afin d'écartier des soupçons qui pourraient avoir de graves conséquences, les épouses n'hésitent pas à assumer. Leur faute reconnue à l'occasion de l'édit de grâce ne peut guère leur valoir que réprimande et avertissement. Xumeyca Cumbri, 30 ans, est admonestée par Pedro de Zarate "fue le dicho que no consienta retajar el otro hijo ni los que mas tuviere". A ce stade clef de l'interrogatoire, les morisques de Benimodo ont adopté une stratégie destinée à limiter les risques. Le fait que, dix fois sur onze, mari et femme témoignent de manière strictement identique peut évidemment traduire la réalité. Mais je crois davantage en l'efficacité d'une concertation préalable. On note une seule exception, Cilim Charcho, 60 ans, n'a aucune idée de l'identité du circonciseur alors que sa femme Geyma précise qu'il était "un hombre que ya le quemaron".

Même scénario quant à la transmission des pratique interdites. J'ai classé 158 des 165 réponses à cette question (les 7 autres ne portant pas de mention) en quatre catégories nettement distinctes. Tandis que 9 prétendent être de parfaits chrétiens et échappent à l'interrogatoire sur ce point (nous y reviendrons), 8 autres disent avoir suivi l'enseignement d'alfaquis ou avoir fréquenté les mosquées. Il va de soi que 7 de ces derniers, ayant plus de 60 ans ont été élevés avant l'obligation de la conversion imposée en 1525. Ils peuvent en toute tranquillité dire la vérité. Restent les deux gros contingents, 94 désignent l'un de leurs parents, presque toujours un ascendant et 47 invoquent l'environnement, autrement dit, personne en particulier. Pour Jerónima Moferrig, 16 ans, "nadie le a enseñado que fuese mora sino que como via a las gentes asi ella yva como ellas y que no sabe de nadie que aya echo cosas de moros" et pour Angela Paddon, 14 ans "de verse hija de moros y criada entre ellos ha tenido la voluntad de mora". Ce dernier groupe se distingue par sa jeunesse: 18 des 47 ont moins de 20 ans, 20 autres, de 20 à 25 ans et 9 seulement ont plus de 25 ans. Au contraire parmi ceux qui désignent clairement un parent dominant les adultes ayant entre 30 et 50 ans. Avec cette précision supplémentaire: les plus de 30 ans dénoncent leur père ou leur mère. Les moins de 30 ans dénoncent l'un de leurs grands-parents. Les coupables sont évidemment tous décédés.

TABLEAU III

INTERMÉDIAIRES CULTURELS

Père	39
Mère	15
Parents	12
Grand-Père	5
Grand-Mère	11
Grands-Parents	2
Grand-Tante	1
Oncle	3
Tante	4
Soeur	1
Belle-Mère	1
TOTAL	94

Admirable stratégie qui reconnaît les fautes individuelles et protège les propagateurs de la foi. L'inquisiteur se heurte à un mur. Faut-il alors convenir que son entreprise était vouée à l'échec? Certes pas car, inlassable auditeur, Zarate comme tous ses confrères, est à l'affût du moindre écart, du

plus petit manquement à la stratégie globale. On le devine, en dépit de la sécheresse des comptes rendus jouant, en fonction des interlocuteurs, sur tous les registres, de la remarque en apparence anodine aux menaces les plus solennelles.

Toutes les questions posées recèlent des pièges. A commencer par l'exposé généalogique. Celui-ci révèle les mariages consanguins et au-delà toutes les formes d'alliance privilégiées. Nous avons déjà parlé d'Axa Xat Firen dont deux oncles étaient alfaquis et un frère a émigré en terre d'islam. Or elle et sa soeur Xumeyca ont épousé les deux cousins Moch, Cilim et Azmet. Axa est en outre la belle-soeur du chirurgien Ali Moch, l'un des rares habitants de Benimodo – ils sont sept – pouvant signer sa déposition. En arabe bien entendu. En outre les Moch ont noué plusieurs alliances avec les Pili. Et Azmet Pili, beau-père d'Ali Moch a déjà été réconcilié par l'inquisition. Zarate a certainement repéré, comme nous, ce faisceau d'indices qui fait de l'ensemble Xat-Moch-Pili un noyau d'islam très vivant.

L'exposé généalogique met aussi à découvert des unions qui ont été scellées selon les rites musulmans et sont inconnues de l'église. Selon son père, Axa Mandrani, 13 ans est célibataire; selon sa mère, elle est mariée à Ali Boluja. Celui-ci, 27 ans, confirme les dires de sa belle-mère. Meriem Mandrani, 14 à 20 ans, se dit célibataire; sa mère, ses deux frères et sa soeur corroborent mais son père aurait dit d'elle "casada y luego dixo que no es casada". Voilà qui est suspect. L'imbroglie est complet quant au mariage de Zaad Yaye Peyo, 25 ans et d'Axa Zolaytan, 21 ans. L'époux et la mère de l'épouse parlent de célibat; Axa, la mère et la soeur de Zaad parlent d'union. Yceff, frère d'Axa, dit de sa soeur qu'elle est *desposada*.

L'inquisiteur fait son profit encore de toutes les contradictions, de toutes les affirmations imprudentes de toutes les maladroites. En voici quelques unes. C'est Axa Pili, 13 ans, qui vend la mèche et indique que son père Azmet a été réconcilié alors que sa mère et ses deux frères n'en souffrent mot. Fait réel que confirme la lecture des relations de causes: Azmet Pili a été le 1er juin 1572 condamné à six mois de prison et au port du sanbenito pour avoir dit que "Mahomet était un ange de Dieu comme les autres". Si Axa n'avait rien dit, Zarate aurait-il enregistré cette sanction. Probablement mais à tout le moins aura-t-il noté qu'un seul membre de la famille Pili n'a pas menti par omission.

Le frère d'Axa, Zaad, 24 ans, n'est pas plus habile sur un autre point. Quand il lui est demandé qui lui a appris les gestes et les mots qu'il vient d'énumérer, il répond "l'alfaqui de Benimodo". Certes celui-ci est décédé mais implicitement le déclarant administre la preuve d'un enseignement coranique au sein du village dans les années 1550-1560. Ali Boluja, 30 ans, n'a pas une réponse plus heureuse. Il affirme que son initiatrice fut sa

grand-mère maternelle Xuxa Moferrig avant de se raviser et de désigner son grand-père paternel. Décédé bien sûr alors que l'aïeule est vivante...

Quelques-uns cherchent à ruser et en viennent à inventer. Mais faute d'avoir tout prévu, ils s'enferment et sont vite confondus. Un couple Reduan Mandrani, 40 ans, et Meriem Cosino, 38 ans, a quatre enfants. Axa, l'aînée s'appelle selon le père Margarita, Esperanza selon la mère. De même les trois autres, Fatima, Zoraya et Abraham sont l'un Madalena, Marta et Jaime, pour l'autre Jerónima, Angela et Joan! On imagine que l'inquisiteur au comble de la stupéfaction et (ou) de la jubilation, prend bonne note. Dans un autre registre Axa Moferrig, 18 ans, ne parvient pas davantage à l'abuser. Elle soutient être une authentique chrétienne et quand on lui demande d'en apporter des preuves, elle prétend savoir faire le signe de la croix. On l'invite bien entendu à s'exécuter et note le scribe "empeço por el sancti spiritu del lado izquierdo al derecho y a la cabeza"!

Avec Axa Moferrig, on aborde un petit groupe de neuf personnes dont l'attitude est radicalement opposée à celle de leur correligionnaires. Elles ont tendance à réduire l'aveu de leurs pratiques individuelles à peu de choses, l'usage des prénoms arabes essentiellement. Leur but est clair: éviter d'avoir à prononcer les décisives paroles du repentir et de la profession de foi chrétienne. Elles refusent ainsi de recourir à la *taqiyya* ou dissimulation, recours que les musulmans placés sous le joug chrétien étaient autorisés à utiliser. L'immense majorité des habitants de Benimodo ne fait rien d'autre mais quelques uns, on le voit, ne s'y résignent pas. Ce sont 7 femmes et 2 hommes: ce sont aussi des jeunes, 7 de moins de 30 ans et même 6 de moins de 22 ans, signe patent d'un enracinement durable de l'islam.

Avec ces 9 irréductibles, la tension est à son comble. Zarate cherche à leur arracher les mots fatidiques et n'y parvient pas. Ainsi Nexma Zolaytan, 14 ans, qui se présente le 21 juillet:

- I Preguntada de aquí adelante si quiere ser cristiana y ganar el perdón y gracia
 NZ dixo que será lo que dios quisiere y que quiera ganar el perdón y volver a la ley buena
- I fuele dicho que la ley buena es la de los cristianos y que dios nuestro señor quiere que todos se salven y nadie se puede salvar sino en la ley de los cristianos por tanto que diga y declare abiertamente si quiere ser cristiana de aquí adelante
 NZ dixo que ya ha dicho clara y abiertamente que será lo que querrá dios el bueno o dios el querido
- I preguntada si está arrepentida de haber sido mora hasta agora
 NZ dixo que no está arrepentida de haver sido mora
- I fuele dicho que si no se arrepiente de haver sido mora no quiere ser cristiana de aquí adelante no puede gozar de la gracia antes se pone en necesidad

NZ dixo que no está arrepentida de haver sido mora y que hará lo que dios quisiera de aqui adelante

I fuele dicho que por amor de dios mire bien lo que dize y que vuelva en sí para ser cristiana y salvarse porque de otra manera no puede ir a paraíso

NZ dixo que será lo que dios quisiere y si no va a paraíso irá al infierno y no se le pudo sacar otra cosa por más que fue preguntada

I preguntada quién le ha enseñado y dicho que fuesse mora

NZ dixo que nadie se lo ha enseñado sino que ella misma si lo ha aprendido

On est interdit devant la fermeté de cette adolescente. Il est probable qu'après un aussi dramatique interrogatoire, Zarate resta plongé dans un abîme de perplexité. Que pouvait-on faire devant une communauté aussi soudée et si bien représentée par une jeune fille de 14 ans, véritable porte-parole. A quoi bon juger et condamner qui avait participé au bain rituel d'une mariée, qui avait observé la Ramadan ou qui avait égorgé un animal? Malgré le châtement de quelques uns, le problème reste entier. Les morisques étant une nouvelle hydre de Lerne, les inquisiteurs ont dû plus d'une fois se demander si les méthodes de l'institution qu'ils servaient étaient en la matière efficaces.

Et pourtant, Nexma Zolaytan revient le 20 août devant Pedro de Zarate, en l'église paroissiale de Benimodo cette fois. Elle désavoue sa première déclaration et concède que les mots employés étaient déraisonnables ("desatinados"), qu'ils émanaient d'une "moça de poca razon y de poco juicio y entendimiento". La voilà qui reconnaît ses erreurs, demande miséricorde et veut être "buena cristiana y vivir y morir en la ley de nuestro señor jesu cristo". Les huit autres récalcitrants font une démarche semblable à peu près dans les mêmes termes. Zarate a gagné la partie.

L'édit de grâce a fait effet. D'une part l'inquisiteur a établi au cours de sa visite une radiographie précise de la zone parcourue. A Benimodo il a fait ample moisson de détails qui pourront à l'avenir être utiles à lui ou à ses pairs. S'il a constaté que la communauté locale constitue un bloc, des faiblesses, des éléments de fragilité qui pourront être exploités ont été notés. Il n'aura pas pu ne pas remarquer que les neuf irréductibles avaient été examinés au début de l'enquête (ils se situent entre le n° 15 et le n° 25) et qu'ils appartiennent à trois familles. Qu'ils n'aient pas été imités par d'autres et qu'ils soient revenus sur leurs propos initiaux montre à quel point l'action inquisitoriale est traumatisante.

Zarate a installé la peur, le doute, le soupçon. Juan Charchot, 60 ans, sait signer mais il tremble tant qu'il n'y parvient pas. A quoi est due cette impossibilité, à la maladie ou à l'émotion? Dans quel état la jeune Nexma Zolaytan était-elle à l'issue de l'insoutenable interrogatoire? Et voilà qu'après coup certains découvrent ou supputent que tel ou tel a livré un

renseignement compromettant. A qui se fier? Déjà Azmet Moferrig a confessé à Zarate que l'harmonie ne règne plus depuis longtemps à Benimodo. Les "cérémonies musulmanes" sont accomplies dans la clandestinité car dit-il "cada uno de mucho tiempo aca procura encubrirse". Naguère Jean-Pierre Dedieu a montré comment l'inquisition avait détruit la communauté morisque d'un village de la Manche, Daimiel. Nul doute que la tournée de Pedro de Zarate a fait, en 1574, des ravages sur celle de Benimodo. Pour bien le mesurer il faudrait étudier par d'autres biais la situation locale, avant et après 1574. Probablement par un examen attentif des archives notariales mais dès maintenant il ne fait pas de doute que l'édit de grâce est une arme redoutable que l'inquisiteur utilise de manière à la fois subtile et implacable.